Communiqué de presse

Le CORAC et le GIFAS saluent l'annonce d'Emmanuel Macron de porter à 350 millions d'euros le soutien à la recherche aéronautique en 2026

Toulouse, le 23 novembre 2026. **En visite ce lundi chez Airbus, le Président de la République, Emmanuel Macron a annoncé un renforcement du soutien de l'État à la recherche aéronautique civile qui porte l'enveloppe du Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile (CORAC) à 350 millions d'euros pour 2026.**

Le CORAC et le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS) saluent cette décision qui conforte le partenariat stratégique engagé entre l'État et l'industrie depuis 2008. Ce soutien bénéficie à l'ensemble de la filière aéronautique française et doit permettre de poursuivre les investissements indispensables pour accélérer la décarbonation du transport aérien, préparer les prochaines générations d'aéronefs et préserver le leadership technologique et industriel de la France et de l'Europe.

« *Cette annonce constitue un signal fort pour l'ensemble de notre industrie. Elle confirme la continuité du partenariat entre l'État et la filière aéronautique, renforcé depuis 2022, pour relever le défi de la décarbonation du transport aérien. Préparer l'avion de demain exige des investissements de recherche ambitieux et le soutien renouvelé de l'Etat nous permet de poursuivre les travaux engagés. Il est désormais essentiel de donner à cet engagement une visibilité dans la durée, à la hauteur des cycles de développement de notre industrie* », déclare **Yannick Assouad, présidente du Comité du Pilotage du CORAC**.

Le CORAC, un levier essentiel pour préparer l'avion décarboné de demain

Créé en 2008, le CORAC est le principal cadre de coopération entre l'État et l'industrie pour définir et financer les priorités de recherche aéronautique civile. **Il permet de développer en France les technologies indispensables à la décarbonation du transport aérien et à la préparation des prochaines générations d'appareils**, notamment le futur avion moyen-courrier appelé à succéder à l'A320 d'Airbus.

Si le CORAC a pour vocation de soutenir l'ensemble des segments aéronautiques, la priorité est donnée à la préparation de ce futur avion avec un objectif de réduction de 30 % de la consommation de carburant. Ainsi, près de 90 % des travaux programmés en 2025 ont été consacrés à cette priorité couvrant notamment les nouvelles motorisations, l'hybridation, les matériaux innovants, l'allègement des structures, la digitalisation des systèmes et l'optimisation des procédés industriels.

Dans une industrie où les cycles de développement couvrent plusieurs décennies, la continuité des financements est déterminante. L'enveloppe annoncée aujourd'hui pour 2026 permet de conforter les programmes de recherche déjà engagés.

« ***La décarbonation de l'aviation de demain se prépare aujourd'hui.*** *Les choix technologiques qui façonneront les prochaines générations d'appareils se décident dès maintenant et la France dispose de tous les atouts pour rester à l'avant-garde de cette transformation. L'engagement renouvelé de l'État est donc une décision stratégique pour notre souveraineté industrielle, notre compétitivité et notre capacité à répondre aux défis environnementaux. Il témoigne d'une ambition partagée : faire de la France et de l'Europe les leaders de l'aviation durable* », souligne **Olivier Andriès, président du GIFAS et directeur général de Safran**.

Un investissement au bénéfice de l'ensemble de la filière industrielle française

Les financements du CORAC bénéficient à l'ensemble de l'écosystème aéronautique français, des grands donneurs d'ordre aux équipementiers, ETI et PME, mais aussi les laboratoires et organismes de recherche, sur l'ensemble du territoire.

Les programmes du CORAC mobilisent aujourd'hui plus de 520 sites industriels et de recherche et 329 partenaires, dont près de 250 PME et ETI et 48 laboratoires publics. Plus de 70 % des projets sont collaboratifs, associant les différents maillons de la chaîne industrielle, et 23 % des aides sont directement fléchées vers les PME et ETI. **Ces programmes soutiennent l'innovation, le développement des compétences et la compétitivité du tissu industriel français sur l'ensemble du territoire.**

« Le CORAC est un outil essentiel pour irriguer l'ensemble de notre chaîne industrielle, bien au-delà des grands donneurs d'ordre. Pour les PME et ETI de notre filière, il représente une opportunité concrète de participer aux programmes de recherche, de se préparer aux technologies de demain et de développer leurs compétences. C'est un investissement essentiel pour préserver nos savoir-faire, soutenir l'emploi industriel dans les territoires et garantir que les prochaines générations d'avion s'appuieront sur l'ensemble de la chaîne de fournisseurs français », déclare **Alain Dulac, président du Comité Aéro-PME du GIFAS**.

Annexe - Repères chiffrés

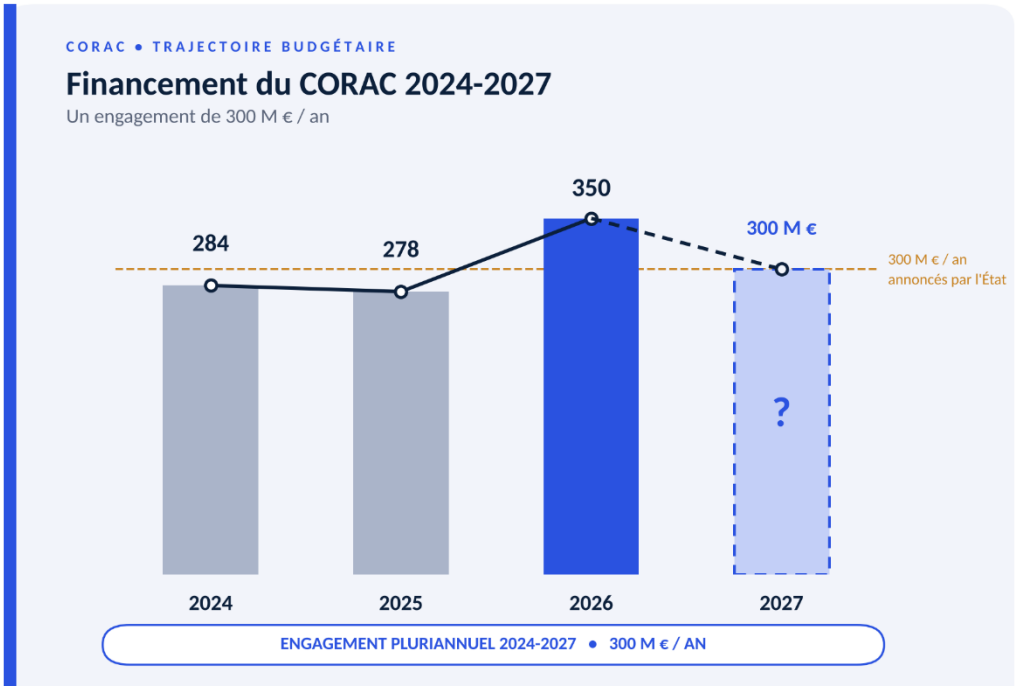

Source : CORAC; Engagement pluri-annuel 2024-2027 annoncé en juin 2023 par le président Emmanuel Macron.

La filière aéronautique et spatiale française a réalisé 85,6 Md€ de chiffre d'affaires en 2025 (dont 70 % à l'export, soit 59,4 Md€), pour 32,3 Md€ d'excédent commercial, 43 Md€ de contribution au PIB et plus de 230 500 emplois directs dans 550 entreprises membres du GIFAS.

Données GIFAS 2025	**Valeur**
Chiffre d'affaires	85,6 Md€
Dont export	59,4 Md€ (70 %)
Excédent commercial	32,3 Md€
Contribution au PIB	43 Md€ (1,5 % du PIB)
Prélèvements obligatoires (entreprises + salariés)	21 Md€
Emplois directs	+230 500
Entreprises membres du GIFAS	546 dont 232 PME et 174 équipementiers

A propos du GIFAS : Créé en 1908, le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS) est un syndicat professionnel qui regroupe 552 sociétés, depuis les grands maîtres d'œuvre et systémiers jusqu'aux PME et startups. Ses membres constituent une filière cohérente, solidaire et dynamique de haute technologie spécialisée dans l'étude, le développement, la réalisation, la commercialisation et la maintenance de tous programmes et matériels aéronautiques et spatiaux, civils et militaires, ainsi que de systèmes de défense et de sécurité.

Adhérents : 17 constructeurs et systémiers, 177 équipementiers (GEADS - Groupe des Équipementiers Aéronautiques, de Défense et Spatiaux), 234 PME (Comité AERO-PME), 106 startups (StartAir) et 18 membres associés.

Le GIFAS représente une profession dont le chiffre d'affaires 2025 est de 85,6 Mds€, dont 74% dans le civil et 26% dans la défense. Premier contributeur positif au solde de la balance commerciale, la filière réalise 70% de son chiffre d'affaires à l'export. Elle emploie directement 230 500 personnes.

Tous les deux ans, le GIFAS organise le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris-Le Bourget, première manifestation mondiale du genre. Le 56ème Salon aura lieu du 14 au 20 juin 2027.

À propos du CORAC : Créé en 2008, le Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile (CORAC) réunit les pouvoirs publics et les acteurs de la filière aéronautique française autour d'une feuille de route partagée de recherche et d'innovation. Il a pour mission de préparer les technologies des prochaines générations d'aéronefs, en particulier pour répondre aux enjeux de décarbonation du transport aérien, de compétitivité et de souveraineté industrielle.

Contacts presse :

GIFAS

Juliette Duault
Directrice Communication
+33 (0)6 88 72 79 26
juliette.duault@gifas.fr

Floriane Patacchini
Directrice adjointe de la Communication
+33 (0)6 08 25 22 51
floriane.patacchini@gifas.fr

Vae Solis Communications
gifas@vae-solis.com

Marie Spitéri
+33 (0)7 75 76 36 62
marie.spiteri@vae-solis.com

Sara-Louise Boukara
+33 (0)6 17 76 79 71
sara-louise.boukara@vae-solis.com